

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TERREBONNE**

AVIS DE CONVOCATION

A :

M. Stéphane Berthe	Mme Marie-Josée Beaupré
Mme Brigitte Villeneuve	M. Marc Campagna
Mme Nathalie Bellavance	M. Frédéric Asselin
Mme Marie-Claude Lamarche	M. Clermont Lévesque
M. Réal Leclerc	M. André Fontaine
M. Serge Gagnon	M. Sylvain Tousignant
M. Michel Morin	Mme Claire Messier
M. Paul Asselin	M. Jean-Guy Sénécal

Mesdames,
Messieurs,

Conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, vous êtes convoqués à une séance extraordinaire qui se tiendra le **LUNDI 25 SEPTEMBRE 2017 À 19 H**, à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Terrebonne.

Il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance (356-09-2017);
2. Adoption de l'ordre du jour (357-09-2017);
3. Avis de motion – projet de règlement numéro 1000-030 modifiant le règlement de plan d'urbanisme numéro 1000 afin d'assurer la concordance avec les règlements 97-33R, 97-33R-2, 97-33R-4, 97-33R-5, 97-33R-6, 97-33R-9 et 97-33R-11 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC Les Moulins et d'inclure le PPU Urbanova au plan d'urbanisme (358-09-2017);
4. Avis de motion – projet de règlement numéro 1001-258 modifiant le règlement de zonage numéro 1001 afin d'assurer la concordance aux règlements 97-33R, 97-33R-2, 97-33R-4, 97-33R-5, 97-33R-6, 97-33R-9 et 97-33R-11 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC Les Moulins et d'intégrer des modifications à l'initiative de la Ville (359-09-2017);
5. Avis de motion – projet de règlement numéro 1002-009 modifiant le règlement de lotissement numéro 1002 afin d'assurer la concordance aux règlements 97-33R et 97-33R-2 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC Les Moulins et d'intégrer des modifications à l'initiative de la Ville (360-09-2017);
6. Avis de motion – projet de règlement numéro 1004-002 relatif aux permis, certificats et à l'administration des règlements d'urbanisme et remplaçant le règlement 1004-001 et ses amendements (361-09-2017);

7. Avis de motion – projet de règlement numéro 1005-037 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 1005 afin d'assurer sa concordance aux règlements 97-33R et 97-33R-2 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC Les Moulins et d'intégrer des modifications à l'initiative de la Ville (362-09-2017);
8. Avis de motion – projet de règlement numéro 1006-018 modifiant le règlement sur les usages conditionnels numéro 1006 afin d'assurer la concordance aux règlements 97-33R et 97-33R-2 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC Les Moulins et d'intégrer des modifications à l'initiative de la Ville (363-09-2017);
9. Avis de motion – projet de règlement numéro 1009 remplaçant, pour la partie du territoire de la Ville identifiée comme étant le site d'URBANOVA, les règlements de zonage numéro 1001, de lotissement numéro 1002, de construction numéro 1003, d'implantation et d'intégration architecturale numéro 1005 et sur les usages conditionnels numéro 1006 et assurant sa concordance aux règlements 97-33R et 97-33R-2 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC Les Moulins (364-09-2017);
10. Période de questions;
11. Levée de la séance (365-09-2017).

Donné à Terrebonne, ce 22^e jour du mois de septembre 2017.

Pierre Archambault, LL.B., MBA
Assistant-greffier

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TERREBONNE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
25 SEPTEMBRE 2017**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Terrebonne tenue le lundi 25 septembre 2017, à 19h, à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Ville de Terrebonne, sous la présidence du maire, Monsieur Stéphane Berthe, et à laquelle étaient présents les conseillers suivants :

Brigitte Villeneuve	Marc Campagna
Nathalie Bellavance	Frédéric Asselin
Paul Asselin	Clermont Lévesque
Marie-Josée Beaupré	Claire Messier

tous formant quorum.

Étaient également présents Monsieur Daniel Sauriol, directeur général par intérim, Monsieur Stéphan Turcotte, directeur général adjoint par intérim, et Me Pierre Archambault, assistant-greffier.

Étaient absents Madame la conseillère Marie-Claude Lamarche et Messieurs les conseillers Réal Leclerc, Serge Gagnon, Michel Morin, André Fontaine, Sylvain Tousignant et Jean-Guy Sénécal.

RÉSOLUTION NO : 356-09-2017

PROPOSÉ PAR : Paul Asselin

APPUYÉ PAR : Clermont Lévesque

QUE la séance soit ouverte.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 357-09-2017

PROPOSÉ PAR : Paul Asselin

APPUYÉ PAR : Clermont Lévesque

QUE l'ordre du jour, tel que transmis aux membres du conseil municipal sur l'avis de convocation, soit adopté.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 358-09-2017

Le conseiller Paul Asselin donne avis de motion à l'effet d'adopter le règlement #1000-030 modifiant le règlement de plan d'urbanisme numéro 1000 afin d'assurer la concordance avec les règlements 97-33R, 97-33R-2, 97-33R-4, 97-33R-5, 97-33R-6, 97-33R9 et 97-33R-11 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC Les Moulins et afin d'inclure le PPU Urbanova au plan d'urbanisme, à une séance subséquente, soit ordinaire ou extraordinaire.

Dispense de lecture est demandée puisqu'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil le 10 avril 2017.

RÉSOLUTION NO : 359-09-2017

Le conseiller Marc Campagna donne avis de motion à l'effet d'adopter le règlement #1001-258 modifiant le règlement de zonage 1001 afin d'assurer la concordance aux règlements 97-33R, 97-33R-2, 97-33R-4, 97-33R-5, 97-33R-6, 97-33R-9 et 97-33R-11 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC Les Moulins et d'intégrer des modifications à l'initiative de la Ville, à une séance subséquente, soit ordinaire ou extraordinaire.

Dispense de lecture est demandée puisqu'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil le 10 avril 2017.

RÉSOLUTION NO : 360-09-2017

Le conseiller Marc Campagna donne avis de motion à l'effet d'adopter le règlement #1002-009 modifiant le règlement de lotissement numéro 1002 afin d'assurer la concordance aux règlements 97-33R et 97-33R-2, modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC Les Moulins et d'intégrer des modifications à l'initiative de la Ville, à une séance subséquente, soit ordinaire ou extraordinaire.

Dispense de lecture est demandée puisqu'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil le 10 avril 2017.

RÉSOLUTION NO : 361-09-2017

La conseillère Marie-Josée Beaupré donne avis de motion à l'effet d'adopter le règlement #1004-002 relatif aux permis, aux certificats et à l'administration des règlements d'urbanisme et remplaçant le règlement 1004-001 et ses amendements, à une séance subséquente, soit ordinaire ou extraordinaire.

Dispense de lecture est demandée puisqu'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil le 10 avril 2017.

RÉSOLUTION NO : 362-09-2017

Le conseiller Frédéric Asselin donne avis de motion à l'effet d'adopter le règlement #1005-037 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 1005 afin d'assurer sa concordance aux règlements 97-33R et 97-33R-2 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC Les Moulins et d'intégrer des modifications à l'initiative de la Ville, à une séance subséquente, soit ordinaire ou extraordinaire.

Dispense de lecture est demandée puisqu'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil le 10 avril 2017.

RÉSOLUTION NO : 363-09-2017

Le conseiller Clermont Lévesque donne avis de motion à l'effet d'adopter le règlement #1006-018 modifiant le règlement sur les usages conditionnels numéro 1006 afin d'assurer la concordance aux règlements 97-33R et 97-33R-2 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC Les Moulins et d'intégrer des modifications à l'initiative de la Ville, à une séance subséquente, soit ordinaire ou extraordinaire.

Dispense de lecture est demandée puisqu'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil le 10 avril 2017.

RÉSOLUTION NO : 364-09-2017

Le conseiller Paul Asselin donne avis de motion à l'effet d'adopter le règlement #1009 remplaçant, pour le secteur Urbanova, le règlement de zonage numéro 1001, de lotissement numéro 1002, de construction numéro 1003, plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 1005 et sur les usages conditionnels numéro 1006 et afin d'assurer sa concordance aux règlements 97-33R et 97-33R-2 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC Les Moulins, à une séance subséquente, soit ordinaire ou extraordinaire.

Dispense de lecture est demandée puisqu'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil le 10 avril 2017.

Madame la conseillère Claire Messier demande de retirer son appui à la résolution numéro 308-08-2017, adoptée le 14 août 2017, en raison d'un conflit d'intérêts sur une demande de PIIA.

L'assistant-greffier indique qu'il note cette demande de retrait d'appui au présent procès-verbal.

RÉSOLUTION NO : 365-09-2017

PROPOSÉ PAR :

APPUYÉ PAR :

QUE la séance soit et est levée.

ADOPTÉ

Maire

Greffier
